

<b>Zeitschrift:</b>	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
<b>Herausgeber:</b>	Comité central de la Croix-Rouge
<b>Band:</b>	13 (1905)
<b>Heft:</b>	1
 <b>Artikel:</b>	La chirurgie en Chine
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-682419">https://doi.org/10.5169/seals-682419</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

concours de quelques Docteurs sympathiques à notre cause.

DELTA.

---

## LA CHIRURGIE EN CHINE

D'après les notes de M. EUG. SUE, ancien bibliothécaire de la Faculté de Médecine de Paris (an IX).

---

La Chine s'est montrée de tout temps hostile aux études d'anatomie, pour lesquelles ses travailleurs et ses savants montrèrent toujours une aversion et un éloignement décidés. C'est à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup>, sous l'empereur Cang-Hi, que s'accomplirent quelques progrès, par la traduction du Traité d'anatomie de Dionis, et grâce à l'opinion émise par ce souverain « que l'on pouvait retirer des avantages de la dissection des criminels dans les lieux retirés, en présence des médecins et chirurgiens, de sorte que ces malheureux qui ont fait tant de mal au public pendant leur vie, lui soient de quelque utilité après leur mort ».

Cet encouragement ne constitue pas la première tentative en faveur de la dissection, puisqu'on trouve dans les mémoires spéciaux (*Mémoires sur les sciences et arts des Chinois*, t. VII, p. 261) qu'un gouverneur de province fit ouvrir le ventre à quarante scélérats vivants, qui l'avaient également ouvert à des femmes enceintes, à des filles, à des enfants, et qu'il avait chargé plusieurs artistes de peindre leurs intestins et autres viscères, sous la conduite des plus habiles médecins, qui devaient diriger le fer des bourreaux (quelle leçon d'anatomie!... on pourrait se demander lequel mériterait plus le nom de bourreau: de l'exécuteur ou du médecin). Mais les détails les

plus curieux et les plus exacts sur la chirurgie chinoise, sont consignés dans le premier volume de *l'Histoire de la Chirurgie*, de M. Dujardin, et nous donnent à ce sujet de précieux renseignements.

Dès la plus haute antiquité, toutes les parties de la médecine, en Chine comme ailleurs, étaient exercées par une seule et même personne. Wacquan, médecin chinois qui vivait il y a environ 2,700 ans, en avait même fait un précepte. On a, depuis, divisé la médecine en trois parties: la première classe est celle des médecins proprement dits, qui administrent les remèdes internes; la deuxième est celle des chirurgiens, qui, sous le nom générique de *Geequa*, appliquent les remèdes externes; la troisième classe, nommée *Baksiou-Sinkai*, est celle des chirurgiens qui traitent les maladies des yeux, sans que toutefois ces derniers paraissent véritablement spécialisés et convenablement éduqués sur le traitement de la cataracte, par exemple. Duhalde, dans le tome IV de la *Description de la Chine*, nous apprend, au sujet des praticiens de la première classe, que, dans la cure des hernies, on fait rentrer la partie échappée avec les mains frottées d'huile, qu'on lave ensuite la région de la hernie avec le suc de ginseng, et celui d'une autre plante nommée kéou-ki, qu'ensuite on fait manger au malade du riz cuit dans l'eau, en consistance de bouillie claire, après y avoir fait bouillir des rognons de mouton. L'auteur assure, ce que, sans doute, on aura peine à croire, qu'avec un pareil traitement, le malade guérit en dix jours.

Les Chinois regardent, avec raison peut-être, le lait de femme comme un excellent collyre dans les ophtalmies, et

c'est plutôt par une espèce de charlatanerie ou de superstition que par une utilité réelle qu'ils y font tremper auparavant des yeux d'éléphant. Ils emploient du reste plus utilement le fiel de cet animal dans d'autres affections chirurgicales, contrairement à l'assertion de quelques naturalistes qui nient chez ce quadrupède l'existence de toute vésicule biliaire. La peau du même animal, mise en cendres, est très vantée dans la cicatrisation des plaies ulcérées. La chair du chameau sert aux praticiens à guérir les furoncles et les apostèmes.

Ils recommandent, dans les maladies des reins et de la vessie, l'usage tant interne qu'externe de la feuille de thé. Au surplus, leur principal remède, et qui leur réussit presque toujours, pour toutes les maladies des yeux, c'est l'application du moxa à la nuque et aux épaules. La nyctalopie, d'après le R. P. d'Entrecolles (*Lettres édifiantes*, t. XXIV, p. 430) est connue aussi bien en Chine qu'en Europe, et ce missionnaire déclare avoir connu en 1736 un Chinois qui fut atteint pendant un mois de cette affection et s'en délivra par une recette tout à fait originale, que nous croyons intéressant de reproduire : « Prenez le foie d'un mouton ou d'une brebis qui ait la tête noire, coupez-le avec un couteau de bambou ou de bois dur. Otez-en les nerfs, les pellicules et les filaments, puis enveloppez-le d'une feuille de nénuphar après l'avoir saupoudré d'un peu de bon salpêtre. Enfin mettez le tout dans un pot sur le feu, et faites-le cuire lentement. Remuez-le souvent, pendant qu'il cuit, ayant sur la tête un grand linge qui pende jusqu'à terre, afin que la fumée qui s'exhale du foie ne se dirige point au dehors, et que vous la receviez tout en-

tière. Cette fumée salutaire, s'élevant jusqu'à vos yeux que vous tiendrez ouverts, en fera distiller l'humeur morbifique, et vous vous trouverez guéri. » Il y en a qui, pour mieux assurer la guérison, conseillent de manger une partie du foie ainsi préparé, et d'en avaler le bouillon, mais le P. d'Entrecolles fait la remarque que cela n'est pas nécessaire.

Cette histoire, si enfantine qu'elle paraisse, a plus souvent qu'on ne pense sa répétition en Europe, et nous met en mémoire l'annonce que nous lisions, ces jours derniers encore, dans un journal sérieux, fort répandu et goûté dans le monde de la bourgeoisie française. Gravement, au milieu d'instructions diverses, on envoyait à une malade le conseil suivant : « Puisque vous redoutez le médecin au sujet de votre cataracte, nous pouvons vous indiquer l'adresse d'une religieuse qui traite avec succès cette affection par un procédé spécial. » Le procédé doit être du même ordre, et sans doute plusieurs de nos lecteurs ont eu sous les yeux l'annonce à laquelle nous faisons allusion.

*Foyer-Médical.*

(A suivre.)

---

## L'ALCOOLISME ET L'ARMÉE

Dr SALOMON, Médecin-Major de 2<sup>me</sup> classe.

Partout où l'alcoolisme sévit, la population devient moins vigoureuse et fournit des conscrits à la fois moins nombreux et moins aptes au service armé<sup>1</sup>.

C'est ainsi que, sur nos côtes, le nombre des inscrits maritimes *exemptés* augmente d'année en année : à Douarnenez, Audierne et Concarneau la moyenne des

1. G.-F. Salomon : *L'Alcool et l'alcoolisme*.